



Bougival, mardi 7 mars 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/01250

Pris en application :

Annulation de chômages**SEINE AVAL - ECLUSE DE BOUGIVAL - PK 48.700****Simple information (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 07/03/2023 à 08:00 au 13/03/2023 à 08:00**

- o Seine à l'aval de Paris (écluses de Bougival - Passe de 220m)
pk 48,700

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés que le chômage de l'écluse n°1 de Bougival de 220 m X 12/17 m initialement prévu du 3 avril 2023 au 30 juin 2023 inclu est reporté du **7 juin 2023 au 1er septembre 2023** par la décision relative à la programmation des jours de chômages pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 en date du 2 mars 2023.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale ou de la Brigade Fluviale.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Boucle de la Seine, 23, Ile de la loge, 78380 BOUGIVAL
Tél : 01 39 18 23 45 - Fax : 01 39 69 67 41

Date limite d'affichage :

31/03/2023

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

Signé

Laurent NIQUET